



ASSOCIATION ORTHORISQ RAPPORT MORAL

Exercice du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015

Paris, le 22 octobre 2015

Chers Adhérents, Chers Consœurs et Confrères,

Notre association se porte bien avec environ 1.828 adhérents, ce qui fait toujours d'OrthoRisq un des premiers organismes agréés en gestion des risques médicaux.

Le Conseil d'Administration, constitué le 14 décembre 2012 a travaillé sous la Présidence de Jacques Tabutin appuyé par le Bureau. Sa composition a été partiellement modifiée du fait de la nomination du nouveau président de l'Académie pour 2015 (Henry Coudane) et du renouvellement des représentants des Sociétés spécialisées pour une durée de deux ans (SFCM, SFCR, SFA, SOFOP). Le Bureau a aussi été modifié du fait de la fin du mandat de Vice-président (2 ans) d'Olivier Galland, remplacé dans cette fonction par Gérard Bollini. Celui-ci pourra ainsi assurer la continuité en 2016 avec les nouveaux CA et Bureau. En effet, les membres du CA qui émanent de l'Académie, du Collège et du Syndicat finissent cette année leurs mandats de trois ans. Le futur Bureau, sous la présidence du Syndicat, sera constitué lors du CA du 8 novembre prochain et prendra fonction dès le 10 novembre 2015 après notre Assemblée Générale. Le représentant de la société associée ou partenaire, avec mandat annuel, sera également renouvelé : Christophe Le Dû (SOO) laissera sa place à Alain Graftiaux comme représentant de la SOTEST en 2016. Les deux Représentants élus des Adhérents (P. Devallet et B. Redréau) vont terminer également leurs mandats triennaux cette année. Nous allons faire un appel à candidatures pour leur succession ou renouvellement.

L'action de ce CA s'est déroulée dans le strict respect de nos statuts et de notre règlement intérieur. Ce dernier a dû subir une actualisation en fonction des durées de mandat électif variables des membres du CA et d'une évolution réglementaire intervenue au premier trimestre 2015. Ces textes qui régissent notre association sont toujours consultables sur le site internet d'OrthoRisq (www.orthorisq.fr). Notre Trésorier vous confirmera la bonne santé retrouvée de nos finances avec un bilan très positif ; nous continuerons à les conserver en provision pour les exercices ultérieurs. Notre Commissaire aux Comptes (KPMG) a validé sans aucune réserve notre comptabilité ainsi que la gestion financière de notre association.

La Direction va aussi évoluer car Henri Bonfait termine son mandat, cette année, et sera remplacé par Philippe Tracol. Un nouveau directeur adjoint, Eric Benfrech, qui exerce à Cognac en secteur libéral, a été élu par les Experts en février dernier et prendra aussi ses fonctions après le congrès de la SoFCOT.

Une actualisation de la Charte des Experts a été validée par le CA. Le site internet d'OrthoRisq va évoluer du fait du changement prévu du prestataire gérant le site informatique de la SoFCOT avec lequel nous avons une interface.

Du fait de l'évolution de la plateforme informatique de la HAS (SIAM II) prévue lors du premier trimestre 2016, la gestion des EPR va être modifiée, avec une analyse plus poussée par l'Adhérent et un contrôle plus méthodologique par l'Expert. Les travaux en groupe d'Experts sur la rédaction de SSP (Solution pour la Sécurité des Patients) sont en cours mais sont difficiles à réaliser du fait du contrôle méthodologique de la HAS. La journée de formation annuelle nécessite une présence physique au moins une fois tous les trois ans (Webformation possible les deux autres années). La journée 2015 sera encore divisée en deux, avec la matinée formation le 9 novembre et la partie administrative le 10 novembre. Le vote internet des résolutions de notre AG est aussi reconduit. La Direction et le Président de la Commission Risque de la Spécialité (CRS) vous auront donné le détail de ces différents points ainsi que le programme prévu pour 2016 lors de la Matinée du 9 novembre avant le début du congrès de la SoFCOT.

Les Conseils Professionnel et Scientifique avec la CRS ont poursuivi leurs travaux en relation avec le Collège, l'AOT et le SNCO pour confirmer les orientations générales ayant un intérêt pour l'exercice quotidien de notre spécialité. Le Conseil Scientifique de l'ODPC-COT sera fusionné avec celui d'OrthoRisq pour s'occuper de la partie gestion des risques.

La Commission du Risque Assurantiel Médical (CRAM) poursuit ses travaux avec les trois principaux assureurs en risques médicaux et en concertation avec le CNP-SoFCOT. Le but est toujours d'établir la vraie sinistralité de notre spécialité dans l'optique d'une adaptation plus précise du montant de notre assurance en responsabilité civile. La SFCR s'est rapprochée d'un des Assureurs pour négocier un contrat spécifique de groupe et le CNP-SOFCOT a contacté les Assureurs pour essayer d'étendre ce type de contrat à l'ensemble de notre spécialité.

Philippe Tracol poursuit sa fonction à l'ANSM (Association Nationale de la Sécurité du Médicament) où il suit les différentes alertes (Stryker, Ceraver, Zimmer, Synthès). Ceci nous permet, avec la SoFCOT et ses sociétés associées et partenaires concernées, de rédiger une procédure et une conduite thérapeutique à adopter pour vos patients.

Le Développement Professionnel Continu est obligatoire depuis 2014. OrthoRisq participe, au sein de l'ODPC-COT, à plusieurs programmes DPC sur le versant évaluatif du risque des pratiques professionnelles et des conduites thérapeutiques. En 2016, l'obligation de DPC devient triennale et l'accréditation vaudra DPC, ce qui fera d'OrthoRisq un pilier incontournable dans notre spécialité et fédérera bientôt l'ensemble de la spécialité quel que soit son mode d'exercice.

Les membres du CA et du Bureau qui vont finir leur mandat pensent avoir bien œuvré dans l'intérêt de notre association afin d'améliorer vos conditions d'exercice et la qualité de la prise en charge de vos patients. Ils sont persuadés que leurs successeurs poursuivront avec compétence et efficacité la gestion d'OrthoRisq.

François Loubignac
Secrétaire Général